

7ème assemblée consultative des parlementaires pour la Cour Pénale Internationale



Fatou Bensouda, Pdl CPI et Abass Bonfoh

Abass Bonfoh prend une part active

P.3

Compagnie Energie électrique du Togo

Y-a-t-il de bonnes raisons de parler délestage?

P.4

N° 336 du 19 décembre 2012 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Mission de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
Imprimerie: Saint-Louis

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

**7ème édition du festival des divinités noires
L'art et la culture en pleine scène**

P.5



Les cinq(5) Chefs d'Etat du Conseil lors des travaux au Palais des Congrès à Niamey

Sommet du conseil de l'Entente

10 milliards fcfa dédiés à des programmes ferroviaires et au fonctionnement de l'organisation

P.3

**Marche des femmes du CST demain
L'expression d'une démocratie qui avance**

P.4

Construction de la Cour d'Appel de Kara

L'exploit de la Société Midnight Sun



P. Spirlet Ambassadeur UE (Droite) et V. Sossou, PDG Midnight Sun

P.2

Joyeux Noël, Bonne & Heureuse Année 2013

Projet d'Aménagement Urbain au Togo (PAUT) Trois villes bénéficiaires sur onze visitées

Patrick Spirlet, ambassadeur et Chef de Délégation de l'Union européenne (UE) au Togo et le ministre togolais des travaux publics, Ninsao Gnofam ont sillonné de mercredi à vendredi, trois villes (Kara, Sokodé et Atakpamé) bénéficiaires sur onze du Projet d'Aménagement Urbain au Togo (PAUT). A chaque étape, MM.Spirlet et Gnofam ont officiellement remis aux différentes communes, les infrastructures réalisées dans le cadre de ce Projet.

Le PAUT est financé par l'Union européenne à hauteur de 21,12 millions d'Euros (plus de 13,906 milliards de F.CFA) sous forme de dons au titre des 9e et 10e Fonds Européen de Développement (FED).

L'objectif global de ce Projet est de réduire la pauvreté à travers l'amélioration significative du niveau de vie des populations, le développement des activités économiques, l'amélioration des conditions sanitaires par l'élimination des eaux stagnantes, l'accès des populations aux services publics et à l'accroissement des investissements des zones urbaines concernées par le Projet.

Le PAUT est subdivisé en deux composantes dont la première concerne "l'assainissement et les infrastructures" et la deuxième, est relative à "l'appui institutionnel aux communes bénéficiaires de la composante 1 et la sensibilisation aux notions de citoyenneté".

Alors, le Projet a permis la construction ou la réhabilitation des ouvrages hydrauliques de lutte contre les inondations et la rénovation des voiries urbaines à Lomé et dans dix villes de l'intérieur du Togo : Dapaong, Niamtougou, Kara, Bafilo, Sokodé, Sotouboua, Blitta, Atakpamé, Notsé et Kpalimé.

Mercredi dernier à Kara (environ 420 km au nord de Lomé) - première étape de la tournée de deux délégations -



Les acteurs sur un des chantiers visités

Patrick Spirlet et Ninsao Gnofam ont inauguré deux routes : il s'agit de la route Hôtel-Biova-Dongoyo longue (1,8 Km) et celle du marché de la ville (0,45 Km). Le Préfet de la Kozah, le colonel Bakali Hémou Badibawu, ainsi que d'autres autorités locales ont assisté à cette cérémonie

Le haut responsable européen et le ministre togolais des travaux publics ont ensuite visité le chantier de construction de la Cour d'Appel de Kara, ouvrage qui sera achevé le 14 janvier prochain, selon Victor Sossou, le Directeur Général de la société Midnigh qui exécute les travaux.

Après Kara, les deux délégations ont mis le cap sur Sokodé (environ 338 km au nord de Lomé) jeudi. Dans cette ville, la route située dans les quartiers Didaouré, Allahamdou, Kouloundé 1, Kouloundé 2 et Kouloundé 3 a été aménagée et bitumée grâce au PAUT. Et c'est cette route - longue de 2,6 km - qui a été officiellement inaugurée lors d'une cérémonie au stade municipal de la ville.

Etaient présentes, des autorités locales parmi lesquelles le Préfet de Tchoudjo Tchami Tchambi Tchakpro et le vice-président de la délégation

spéciale de la Commune de Sokodé Alassane Tchakpedeou. La cérémonie a été riche en couleurs, le célèbre groupe folklorique Bona Gana de la localité ayant chauffé le coin.

"Nous sommes très fiers de recevoir officiellement cette infrastructure routière. La circulation est fluide, en plus tout est beau", a confié à l'Agence Savoir News le vice-président de la délégation de la commune de Sokodé, remerciant tous ceux qui se sont battus pour la réalisation de ses routes".

L'étape de Sokodé s'est achevée par une séance de travail entre M.Spirlet et les acteurs de développement de la ville de Sokodé. Les échanges qui ont tourné autour des questions liées au développement du milieu ont été francs et directs.

Le chef de la Délégation de l'UE au Togo et le ministre des travaux publics ont bouclé leur tournée vendredi à Atakpamé, ville située à environ 175 km au nord de Lomé. Ils ont été rejoints à cette étape par l'ambassadeur d'Allemagne au Togo Joseph Weiss.

Au total quatre ouvrages ont été réalisés dans la cadre du PAUT au profit des bénéficiaires pour un

montant de plus d'un milliard de F.CFA : la gare routière de Nyékonapoè, deux ponts et le chantier de réhabilitation et d'extension du tribunal de première instance (TPI).

"Mes impressions sont positives. Cela fait toujours plaisir de voir le résultat d'un investissement qui a été commencé depuis trois ans. Cette mission m'a également permis d'avoir des échanges directs avec les principaux acteurs du développement des trois villes et de voir un peu les enjeux pour l'avenir et le défi pour le développement de ces villes", a déclaré à l'Agence Savoir News Patrick Spirlet.

"Je crois qu'il est nécessaire d'investir dans ces pôles de développement secondaires économique du pays. Nous allons naturellement continuer avec le gouvernement à étudier les possibilités de financement des investissements complémentaires dans ces pôles de développement du pays", a-t-il souligné.

Le ministre des transports a pour sa part, salué l'Union européenne pour son appui au Togo, même malgré les périodes les plus difficiles.

"Nos attentes sont vraiment comblées, à travers tout ce que j'ai vu dans les trois villes pour le compte du PAUT. La reprise de l'aide européenne au Togo est devenue une réalité. Nous souhaiterions que ces réalisations s'étendent à toutes les villes du pays", a souligné Ninsao Gnofam.

Rappelons que l'Union européenne a repris sa coopération avec le Togo en décembre 2007, après près de 14 années de brouille entre les deux parties.

Bruxelles avait suspendu son aide à Lomé en 1993 pour "déficit démocratique". Des efforts menés par les autorités togolaises en matière de respect des droits de l'Homme et la bonne organisation des élections législatives d'octobre 2007 ont poussé l'UE à renouer avec le Togo.

Savoirnews

Construction de la Cour d'Appel de Kara

L'exploit de la Société Midnight Sun

La construction de la Cour d'Appel de Kara est un signe palpable que les entreprises locales sont prêtes à démontrer leur talent en la matière. La Cour d'Appel de Kara, actuellement dans les mains de la Société Midnight Sun, est un pari gagné par cette société.

Les travaux de construction de la Cour d'Appel de Kara deviennent une réalité. La société Midnight Sun a prouvé sa capacité, sa performance à travers la réalisation sortie de terre et qui abritera d'ici peu, la Cour d'Appel de Kara. L'imposant ouvrage, un chef d'œuvre de la société de Victor Sossou, ne laisse personne indifférente surtout sur le plan architecture. Cette construction s'inscrit dans le projet d'appui à la réforme de la justice et à la promotion des droits de l'Homme (PAJDH),

financé par l'Union Européenne, afin d'appuyer le Ministère de la justice au Togo, un instrument efficace et efficient de promotion de l'Etat de droit et des droits de la personne humaine. L'UE a aussi financé le secteur de la justice au Togo de façon importante, avec une enveloppe de plus de 9 millions d'euros.

La construction de la Cour d'Appel de Kara est dans sa dernière phase puisque les travaux sont exécutés à ce jour à près de 90%. C'est pour constater de visu, l'état d'avancement des travaux, que l'Ambassadeur de l'UE au Togo, Patrick Spirlet avec une délégation présidée par le ministre des travaux publics, Ninsao Gnofam, à Kara dans le cadre de la remise officielle des infrastructures urbaines réalisés dans le projet



Le nouveau bâtiment de la Cour d'appel de Kara

d'aménagement urbain au Togo (PAUT). Et M. Spirlet en a fait d'une pierre deux coups. La délégation s'est rendue sur le chantier de la Cour d'Appel. C'est une satisfaction qui se lisait sur les visages, vu l'état d'avancement des travaux et la qualité, le sérieux fait jusqu'à ce jour. Sur le terrain, M. Spirlet n'a pas caché sa

satisfaction.

« Nous sommes venus voir l'état d'avancement des travaux et nous sommes satisfaits de voir que les travaux avancent bien », a déclaré aux médias, M. Spirlet.

La société Midnight Sun a tenu à rassurer la délégation de l'UE et le gouvernement,

que l'ouvrage sera remis officiellement d'ici quelques semaines. C'est la société Midnight Sun, qui est chargée de l'ouvrage.

Les travaux actuellement en cours vont prendre fin le 14 Janvier 2013 selon la promesse faite par Vctor Sossou, le Directeur Général de Midnight Sun.

La Cour d'Appel est un bâtiment à deux niveaux (R + 1) comprenant principalement : 1 grande salle d'audience de 534 places ; une petite salle d'audience de 60 places ; 1 salle d'avocats ; une salle des Huissiers ; une salle des Jurés ; une salle des Témoins ; une salle des Prévenus ; une salle des scellés ; une salle de délibération ; une salle de réunion ; une salle d'archives ; 25 bureaux et 3 salles d'attente.

L. M.

le Messager

7ème assemblée consultative des parlementaires pour la Cour Pénale Internationale Abass Bonfoh prend une part active

Il avait été prédit l'arrestation du Président de l'Assemblée Nationale une fois sortie du pays. Pour avoir tout simplement dit la vérité, les détracteurs du Président de l'Assemblée Nationale, sont allés jusqu'à faire croire à l'opinion que celui-ci était recherché par la Cour Pénale Internationale (CPI). Gros mensonge, n'est-ce pas ? Et bien, El Hadj Abass Bonfoh est bien sorti du pays et est même allé jusqu'à la rencontre de la première personnalité de la CPI, Mme le Procureur Fatou Bensouda.

En effet, la 7e Assemblée consultative des parlementaires pour la Cour Pénale Internationale (CPI), a réunit, les 10 et 11 décembre 2012 à la Chambre des députés du parlement italien à Rome, en Italie, des parlementaires de toutes les régions du monde. Ceux-ci ont planché sur la justice internationale et l'Etat de droit. L'ouverture de cette rencontre a coïncidé avec la journée internationale des Droits de l'Homme célébrée le 10 décembre de chaque année et le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur du Statut de Rome de la CPI. L'Assemblée nationale y était représentée par une délégation conduite par son président, El Hadj Abass Bonfoh.

C'est au cours d'une brève cérémonie d'ouverture que

d'éminentes personnalités dont le président de la Chambre des députés du parlement italiens, Gianfranco Fini et le président de la CPI, Sang Hyun Song, ont, à travers leurs discours, planté le décor des travaux de cette conférence que certains considèrent comme une opération de charme en direction des Etats n'ayant pas ratifié le Statut de Rome de la CPI. « L'universalité du statut de Rome », « les parlementaires et le principe de complémentarité », « la coopération avec la CPI », sont quelques uns des thèmes débattus au cours des travaux de cette rencontre.

Le statut de Rome de la CPI, ratifié, à ce jour, par 121 Etats, a établi un nouveau système de justice internationale quelque peu controversé. Et comme on pouvait s'y attendre, plusieurs participants ont dénoncé ce qu'ils ont appelé la politique de « deux poids, deux mesures » du Bureau du procureur de la CPI qui, d'après eux, ne poursuit que des ressortissants des pays en voie de développement et plus particulièrement du continent africain. Une allégation rejetée par madame le procureur de la CPI, Fatou Bensouda, qui pense que les Etats n'ont rien à perdre mais tout à gagner en ratifiant le Statut de Rome.

Selon ses défenseurs, l'Assemblée Consultative



L'assistance des Députés, on reconnaît Abass Bonfoh, pdt Assemblée Nationale du Togo (2e de la gauche)

Parlementaire permet aux législateurs de tous les continents d'établir des stratégies et de se mobiliser en faveur de la lutte contre l'impunité et la prévention des crimes les plus graves, à savoir le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. Même si cette option n'est pas partagée par tous, beaucoup de parlementaires estiment

qu'elle est, tout de même, un cadre d'échanges d'idées et de rencontres assez appréciables.

En marge des travaux de cette conférence, le président de l'Assemblée nationale, El Hadj Abass Bonfoh, a rencontré, de manière informelle, plusieurs personnalités présentes à ce rendez-vous dont le procureur de la CPI ; Fatou Bensouda, L'Assemblée Consultative des

Parlementaires est organisée par l'Action Mondiale des Parlementaires, un réseau de plus de 1000 parlementaires issus de 135 pays dans le monde. Ses objectifs sont de la démocratie, de l'Etat de droit, des Droits de l'Homme et du développement durable.

Déla Agbo (Directeur de communication de l'Assemblée Nationale) et Le Messenger

Sommet du conseil de l'Entente

10 milliards fcfa dédiés à des programmes ferroviaires et au fonctionnement de l'organisation

Mise en vielleuse depuis quelques années, le conseil de l'entente qui regroupe cinq(5) pays de l'Afrique de l'Ouest reprend du souffle depuis un an. Dans la dynamique de relance des activités du conseil, un sommet vient de tenir à Niamey au Niger, le lundi 17 décembre 2012.

C'est une journée marathon qui a consacré les travaux dudit sommet et qui a permis aux cinq Chefs d'Etat des pays membres de faire le tour d'horizon problèmes qui minent la sous région ouest africaine et l'Afrique en général. La crise Malien a dominé les discussions d'après des sources proches du sommet, et a permis au conseil d'encourager et de soutenir le processus du déploiement d'une force d'intervention en cours. Le conseil a tenu à relever toute équivoque sur le confusion que certains pourraient tenter de faire entre son rôle et celui



Les Chefs des Etats du Conseil de l'Entente

de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest(CEDEAO). Pour les cinq

Chefs d'Etat présents à Niamey, le conseil de l'entente n'avait pas pour vocation de substituer la CEDEAO,

qui est plus vaste et comprenant de 15 pays membres, au contraire le conseil va mener des actions qui viendront compléter celles de la CEDEAO. Le plan stratégique du conseil pour la période 2013-2016 sur lequel un groupe d'experts a travaillé durant le weekend a été adopté par les chefs d'Etat. Selon ce plan, une somme de 10 milliards de fcfa est dédiée à des programmes ferroviaires et au fonctionnement de l'organisation. Le conseil de l'entente comprend le Benin, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Niger et le Togo. Il est créé en 1959.

Le Conseil entend désormais jouer un rôle politique (prévention des conflits, coopération régionale) et économique avec la constitution d'un fonds public/privé destiné à soutenir les PMI-PME et à développer d'autres infrastructures.

Bouraima

le Messenger

Compagnie Energie électrique du Togo

Y-a-t-il de bonnes raisons de parler délestage?

Depuis quelques temps, le délestage a repris de plus bel au Togo. Et pourtant, des moyens ont été mis en œuvre par les autorités depuis quelques temps en vue d'endiguer ce fléau qui a des conséquences dommageables sur l'économie du pays et contribue à empirer la situation déjà précaire des pauvres togolais qui arrivent à peine à joindre les deux bouts, la crise mondiale aidant. Mais au jour d'aujourd'hui au regard des moyens adéquats mis en place y-a-t-il encore de bonnes raisons de parler de délestage au Togo ?

Le souci de voir le phénomène de délestage disparaître une fois de bon à toujours été manifesté auprès des premières autorités. Ce n'est pas pour les jeter des fleurs, mais le constat est clair que des efforts sont faits avec le renforcement des installations électriques existantes, l'installation d'une nouvelle source d'approvisionnement d'énergie etc... tout ceci dans le souci que ces investissements pourront permettre au pays d'être à l'abri du délestage et de tout désagrément lié à l'insuffisance du courant électrique. Hélas, de nos jours, l'on a comme

l'impression que ce sont des efforts vains, au vu de ce qui se passe.

En effet, selon les informations, le phénomène de délestage constaté depuis un temps serait dû au fait que les fournisseurs traditionnels, le Ghana et le Nigéria, qui connaissent en ce moment des difficultés auraient diminué la quantité qu'elle livrait à la Communauté Electrique du Bénin (CEB). Cette situation met les spécialistes mal à l'aise, à partir du moment où à la CEET, l'institution chargée de la vente du courant électrique, pouvaient trouver des portes de sortie face à la situation. Selon les mêmes spécialistes, il serait possible devant une telle situation de pouvoir mettre en place une stratégie de gestion du courant électrique qui mettrait le pays à l'abri du délestage.

D'après les informations, le besoin en heure de pointe pour le Togo serait de 130 à 140 MW

La Ceb, qui a le monopole de fourniture directe au Bénin et au Togo est chargée de fournir la totalité des besoins du Togo. Toutefois, en cas d'extrême difficultés, les togolais, pour des raisons de politiques intérieures (ce que personne ne souhaite au niveau politique), peut se faire fournir exclusivement par Contour global (100 MW) et les autres centrales locales (petites centrales) comme celle



Le Ministre Tairou Bagbiègue des mines de l'énergie

de 14 groupes situés à côté de Contour Global qui donnent 20 MW, la centrale Sulzer de la CEET elle-même qui fournit 5 MW.

Le Ghana, contractuellement ne devait fournir que 60 MW, mais, gentiment, elle laisse souvent la CEB prendre jusqu'au double parfois, ce qui oblige la CEB à ne pas prendre l'énergie de CGT jugée un peu plus chère. De la Côte d'Ivoire, on n'a plus rien. Sinon, jusqu'en 2010, c'était 50 MW, mais depuis un temps c'est zéro. Du Nigéria (TCN) c'est contractuellement 75 MW, après on est passé à 80 MW. Mais eux aussi laisse la Ceb prendre autant qu'elle peut.

Dans la situation actuelle où on parle de délestage, c'est la totalité que Contour Global doit, soit 100 MW, qui sont livrés au Togo. Pourquoi sommes-nous donc en difficultés?

Après avoir rejeté Contour Global, la CEB veut le prendre

Au jour d'aujourd'hui, des informations font état de ce que devant la situation actuelle, la CEB aurait fait la proposition de se rabattre sur Contour Global. Pour la CEB, cela occasionnerait une augmentation de quelques francs sur sa vente à la CEET. Devant une telle option, l'on se demande ce que va faire la CEET. Va-t-elle acceptée une telle proposition ? Si la CEB décide d'augmenter sa vente à la CEET, n'est ce pas obliger cette dernière à aussi augmenter le coût ? Autant de questions que l'on se pose. Les techniciens qui se connaissent en la matière se posent également la question de savoir le pourquoi, la CEET ne peut-elle pas discuter avec Contour Global directement et dégager les conditions devant favoriser la mise sur pied d'un système de gestion du courant bénéfique pour tous ? Parce que, selon eux, avec une réflexion poussée des gens qui s'y

connaissent en la matière, on ne devrait pas parler de délestage en ce moment au Togo. De ce que la CEET a besoin qui constitue le manque qui devrait être fourni par la CEB, et qui aujourd'hui ne l'est plus, en travaillant et en réfléchissant bien avec Contour Global, l'on pouvait parer à la situation et éviter ce que le pays vit en ce moment. Il est donc clair que l'option de faire recours à Contour Global que ce soit avec la CEB ou la CEET est inévitable, si l'on veut résoudre le problème efficacement. Et pourtant, l'installation de Contour Global avait été vue d'un mauvais œil par certains qui ont vite fait de faire croire à l'opinion que Contour Global était une misère. Comme quoi au Togo on ne reconnaît la valeur des choses que lorsqu'on est dans la nécessité.

En tout état de cause, le ministre de l'Energie et les responsables de la CEET se doivent d'être vigilants pour ne pas entreprendre une aventure qui risque à la longue de se révéler compliquée.

La moindre erreur risque d'être fatale, et les conséquences seront portées sur des responsables qui n'ont pas su prendre leurs responsabilités...

Tchaboré

Marche des femmes du CST demain

L'expression d'une démocratie qui avance

Les femmes du Collectif Sauvons le Togo (CST), toutes de rouge vêtues, marchent demain à travers les rues de Lomé pour, disent-elles, protester, dénoncer, fustiger et exiger un certain nombre de choses pour lesquelles elles se sentent lésées. Elles iront de la Colombe de la Paix à la plage face à l'hôtel de la Paix, passant par le dispensaire d'Amoutivé, le carrefour Deckon, le boulevard circulaire (côté Est), l'immeuble FIATA et le boulevard de la république (côté Est).

Face à la presse dimanche dernier au siège du CACIT, elles se sont expliquées sur les raisons qui sous-tendent l'organisation de cette marche sans leurs hommes du CST. Au nombre de ces raisons évoquées, les femmes du CST se veulent dans une lutte de femmes pour défendre ce qu'elles considèrent comme ignoré ou menacé par les dirigeants du pouvoir sur la question de la femme. Selon Me Manavi Isabelle Ameganvi, Présidente du comité d'organisation, cette marche à laquelle se mobilisent les femmes de Lomé et de ses environs est organisée pour « protester contre l'instrumentalisation de la justice, l'impunité et les violations permanentes des droits humains, protester contre la non assistance aux



Les Responsables du CST

femmes et enfants des victimes de la torture, dénoncer la confiscation illégale et abusive par l'ANR, de plus d'un milliard de F CFA appartenant aux femmes du grand marché, dénoncer l'escroquerie, fiscale perpétrée par les agents des impôts et des douanes qui, sous de fallacieux prétextes de redressements fiscaux, s'emploient à extorquer d'importantes sommes d'argent aux femmes des marchés, dénoncer les arrestations intempestives et l'exclusion arbitraire des étudiantes et étudiants des universités du Togo, fustiger la manipulation et l'instrumentalisation des associations féminines dont les

responsables s'emploient à soutenir les dérives du régime en sacrifiant les intérêts des femmes sur l'autel de leurs ambitions personnelles, exiger le respect de la dignité de la femme, dénoncer la mal gouvernance, la vie chère et le chômage qui aggravent la précarité de la situation de la femme togolaise, exiger l'application sans délai, des propositions du CST, contenues dans son appel en date du 16 novembre 2012 et visant l'apaisement des tensions socio politiques et l'assainissement du climat politique de manière à favoriser l'adoption et la mise en œuvre consensuelle des réformes politiques

nécessaires à l'organisation d'élections véritablement transparentes et démocratiques».

Trois mois auparavant, précisément le 20 septembre 2012, ces femmes du CST, auxquelles s'étaient ajoutées les femmes de la Coalition Arc-en-ciel, ont marché pour disent elle, revendiquer la dignité et les droits de la femme. Pour elles, rien à cet effet ne s'améliorent depuis lors. Au contraire, la situation sociopolitique dans le pays se dégrade, aggravant l'état de précarité de la femme qui subit ce qu'elles appellent les dérives du pouvoir, comme si dérives étaient du seul côté du pouvoir. Elles ont oubliés ce que les badoo du CST ont posé comme actes lors de la marche 12, 13, 14 juin à déckon et qui a causé des dégâts matériels.

En tout état de cause, les marches sont une expression de la démocratie et tant que la loi le permet, tout citoyen doit marcher pour faire entendre sa voix. Mais que ce soit pour des raisons égoïstes qu'il faut trainer une partie des togolaises naïves dans les rues et prétendre défendre leur droit en brimant celui des autres citoyens, cela est inacceptable.

Constant M.

Lu sur le net !

La formule pour préserver le désir en couple !

Dans un couple, l'amour connaît des hauts et des bas. La faute au cerveau et aux hormones, selon la neurobiologiste Lucy Vincent, auteur de *La Formule du désir*. Comment garder ses sentiments au top et chasser la crise ? Le point sur la mécanique biologique de notre comportement amoureux pour préserver le désir à deux.

La vie de couple n'est pas un long fleuve tranquille. Aux périodes passionnelles succèdent parfois des crises graves. "La tentation de conclure qu'on n'a pas fait le bon choix est grande, alors qu'en réalité c'est notre biologie qui commande" prévient Lucy Vincent. Explications sur les mécanismes cérébraux de l'amour pour bien réagir en couple.

L'amour ne dure pas toujours...

Vous croyez à l'amour éternel ? La réalité biologique est plus terre-à-terre. "La durée de l'amour est fixée par un pré-programme cérébral mis en place pour favoriser la survie de l'espèce" affirme Lucy Vincent. Le comportement amoureux serait destiné à créer un climat favorable, pour que les parents restent autour de l'enfant vulnérable, c'est-à-dire environ 3 ans. Durant cette phase, le cortex préfrontal réagit différemment, nous rendant aveugle aux défauts de l'un ou de l'autre, solidement amarré au miracle de la rencontre, en état d'émerveillement.

Une fois cette phase terminée, les récepteurs sont désensibilisés... et nos yeux grand ouverts. On peut alors pousser de grands cris en découvrant ce qui jusqu'ici nous avait échappé, comme si l'autre avait changé, alors que nous subissons juste un changement d'activité neuronale.

Quand les hormones s'en mêlent

"Quand on demande à quelqu'un de raconter sa rencontre amoureuse ou de bons moments passés ensemble, il se met à sécréter davantage d'ocytocine" remarque Lucy Vincent. Une hormone qui permet de relier les circuits associés à la zone de plaisir et de rappeler à son cerveau l'amour qu'on ressent pour l'autre. Une fonction, généralement au top, les premiers mois de la rencontre, et qui tend à s'amoinrir.

Avec le temps, de nombreux facteurs vont entraîner une baisse de la sécrétion d'ocytocine, à savoir les enfants, la vie sociale, les objectifs de carrière... Et avec elle, la diminution de notre intérêt pour notre partenaire.

La vie à deux en perpétuelle évolution

Mais le désir et l'amour, ce ne sont pas que des réactions purement hormonales ou instinctives. C'est aussi une construction cérébrale complexe : "L'amour est un jeu entre deux cerveaux impliquant de nombreux cycles d'interrogation et d'approbation à plusieurs niveaux" explique Lucy Vincent.

Chacun des deux partenaires traverse la vie en évoluant, et donc en changeant, sans cesser pour autant d'être en "partenariat amoureux" avec le cerveau de l'autre. Un partenariat qui parfois est déphasé, avec à la clé ce qu'on appelle des "coupures du cycle d'interrogation". Concrètement, le partenaire ne renvoie plus les réponses qu'on attend... Et la crise menace. Il faut savoir que c'est un jeu qui ne se termine jamais, impliquant si on tient à garder son Jules au chaud, un renouvellement constant des divers points d'attachement.

Créer des rituels amoureux

Pour entretenir ou relancer le désir dans le couple, "il faut s'installer de façon positive dans le cerveau de son partenaire et renouveler les fameux points d'attachement" propose Lucy Vincent. On ne peut pas empêcher le temps de passer. En revanche, on peut aménager sa vie différemment pour se consacrer davantage à l'autre. La clé ? Créer des rituels amoureux, sources de plaisir pour relancer le processus du lien et sortir du quotidien. Les animaux le font dans leur parade de séduction.

Un temps de retrouvailles en amoureux peut se faire autour d'un repas avec ses mets préférés, un vêtement qu'il (elle) adore, un cadeau qui a du sens. Mettez également sur les indices sensoriels (une ambiance sonore agréable, des bougies) pour recréer une image positive entre nos deux cerveaux...

Catherine Maillard

7ème édition du festival des divinités noires L'art et la culture en pleine scène à la place ACOFIN

La place ACOFIN à Aného, est toute envahie de célébrités rituelles, initiatiques et traditionnelles du Togo, d'autres pays d'Afrique d'Amérique Latine et d'ailleurs. Venues du Togo, du Nigéria invité d'honneur, du Bénin, du Ghana, du Brésil, elles sont une panoplie de divinités noires portées par leurs adeptes qui se retrouvent pour marquer la 7ème édition du festival. Le ton a été donné samedi dernier au sanctuaire des divinités noires à Glidji, « Vatican » du Vaudou, où sont établies 41 de ces divinités noires.

Ainsi depuis 4 jours et ce jusqu'au 23 novembre prochain, les acteurs culturels et gardiens des temples partagent sur scène, un patrimoine commun axé autour du thème à savoir « Africa is back » (ndlr : l'Afrique est de retour), thème évocateur choisi par l'association ACOFIN, organisatrice du festival, qui croit et œuvre depuis 2006 à l'identification, la restauration et la promotion du patrimoine africain. « Tout est rite et initiation sur le continent africain. L'ignorer est une faute morale, car ces traditions nous ont été léguées et nous avons le devoir de les préserver. Tout héritage quel qu'il soit est précieux. C'est pourquoi, valoriser ces trésors et leur accorder la place qu'ils méritent est pour notre association un impératif et un devoir. ACOFIN ne l'oublie pas et à travers son festival, il met à l'honneur les sociétés initiatiques et les religions traditionnelles. En le faisant nous pensons aux jeunes



Une prestation rituelle

générations à qui nous devons transmettre le témoin, bien sûr avec les codes de ce qu'on appelle aujourd'hui le patrimoine immatériel. Ces générations seront le public de demain. Oui nous aimons notre patrimoine, nous le respectons nous tenons à le sauvegarder c'est pourquoi nous le mettons en scène » mentionne une note de l'organisation. « Le festival des divinités noires est l'évènement qui s'installe comme un des grands rendez-vous culturels africains de l'année. C'est une tradition qui s'instaure déjà en six éditions. La même exigence, la même ferveur nous animent cette année encore, celle d'apporter sur la scène le talent, la découverte, le cœur, la passion, l'intelligence, tous ces mots qui se fondent en deux, l'art et le savoir des grands acteurs culturels et des gardiens du Temple » a précisé Yves Tété Wilson-Bahun, Président de l'association ACOFIN.

Un apport innovant dans l'ancrage de cette tradition à partir de l'édition de cette année, est le trophée ACOFIN d'Or qui désormais sera décerné à chaque édition à un africain. Le tout premier trophée cette année a été

décerné à l'ancien Ministre Gervais Djondo, promoteur de la compagnie aérienne ASKY. Pour Kossi Tinaka, représentant le Ministre des arts et de la culture, à la cérémonie de lancement, le festival des divinités noires est une initiative dont l'objectif est de revaloriser et de promouvoir la culture togolaise ainsi que de sensibiliser les jeunes sur l'importance de la culture. Le festival qui se déroule à la place ACOFIN à Aného est agrémenté de prestations culturelles attractives, et diverses parmi lesquelles le Lankpan d'Aného, le Bleketé d'Akoumapé, le Gnigblin de Glidji, les Klouvidonou Echassiers, le Hebiesso de Ouidah, le Tchawoe d'Accra, les Agbandougnou Adjifos, les Danseurs du Feu de Bassar, les Jeunes Filles Vierges Bassar, les Gueledè de Tchamba, La Compagnie Robson Correa de Salvador de Bahia du Brésil, les groupes spirituels d'Ifè du Nigeria, la Compagnie Leni Vasconcelos du Brésil, les masques Egungun du culte Yoruba du Nigeria. Un tour sur les lieux est utile pour mieux découvrir toutes ces diversités du patrimoine culturel africain.

Constant M.

5e revue de la mise en oeuvre des réformes Une évaluation satisfaisante

La 5e Revue de mise en oeuvre des réformes entreprises par le Togo s'est ouverte lundi sous la présidence du ministre des Infrastructures rurales, Gourdigou Kolani, représentant son collègue de l'Economie et des Finances.

Cette session doit permettre de faire le point, d'évaluer ce qui marche et ce qui mérite d'être amélioré.

Le ministre a rappelé que, depuis 2006, d'importantes réformes avaient été lancées avec pour objectif l'assainissement des finances publiques, la mise en place des organes de contrôle comme la Cour des comptes et l'inspection générale des finances, la refonte des marchés publics et la création de l'Office togolais des recettes (regroupement de la douane et des impôts, qui vient d'être adopté par les députés).

Il faut aussi citer la restructuration des entreprises publiques et des banques, la promotion du secteur privé, l'élaboration des textes relatifs à la décentralisation et le



Table d'honneur

renforcement des capacités institutionnelles. Toutes ces mesures ont permis au Togo d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTTE et de bénéficier ainsi d'une annulation de près de 80% de sa dette extérieure.

Le représentant de l'Union européenne n'a pas nié les progrès. Il a demandé aux autorités de faire encore plus d'efforts pour réduire la pauvreté et pour lutter contre le chômage, notamment chez les jeunes.



PROMO INTERNET

HELIM

L'INTERNET HAUT DÉBIT PAR TOGO TELECOM

Du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2012

FORFAIT INTERNET

à partir de

14 150*

pour 256Kb/s

F CFA
TTC/mois

INTERNET
ILLIMITÉ
24h/24



AUTRES FORFAITS HELIM FIXE*

- Débit 512 Kb/s à partir de 21 712 FCFA TTC/mois
- Débit 1Mb/s à partir de 41 400 FCFA TTC/mois
- Débit 2Mb/s à partir de 79 580 FCFA TTC/mois

* Selon votre engagement

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou appelez le 112.

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

Les pays ACP proposent à l'Europe « un espace intégré de coprosperité »

Lors de la conférence de presse marquant la fin du sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) consacré à l'avenir du groupe ACP dans le monde et ses échanges avec l'Union européenne, le président équato-guinéen Teodoro Obiang Nguema, a expliqué aux journalistes que les pays de l'ACP sont disposés à aider l'Union européenne frappée par la crise économique. C'était le 14 décembre à Malabo en Guinée équatoriale, en marge de ce sommet de deux jours.

« Il n'est pas question d'attendre l'aide de l'UE, mais de créer un échange réciproque, car nous sommes déjà préparés pour aider l'Europe, puisque nos matières premières peuvent contribuer à améliorer les économies du monde. Les pays de l'UE peuvent profiter des matières premières de l'ACP et l'UE peut nous transférer de la technologie. Nous avons proposé que cet échange soit envisagé comme un profit mutuel », a déclaré aux journalistes Teodoro Obiang Nguema.

Au cours de la présentation des conclusions de ce sommet, Teodoro Obiang Nguema, a d'ailleurs indiqué que les pays africains ont réussi à limiter les effets de la crise économique. « Malgré les effets négatifs de la crise économique mondiale, nous nous réjouissons des améliorations enregistrées dans la démarche macro-économique de beaucoup de pays de l'ACP. Dans ce contexte et dans le but de mieux se préparer, les états de l'ACP doivent continuer à prioriser les investissements dans les secteurs productifs, élargir le marché de ses produits d'exportation et lutter pour réduire au maximum l'inflation interne. Pour cela, l'ACP doit continuer les négociations dans le cadre de l'organisation mondiale du commerce pour arriver à une égalité de traitement dans les échanges commerciaux ».

Redéfinir la coopération avec l'UE

Du 13 au 14 décembre 2012, les chefs d'Etat ont convenu qu'il fallait diversifier la coopération des pays de l'ACP avec les économies émergentes, notamment les BRICS et surtout redéfinir la coopération avec l'Union européenne. Ceci à cause de nombreux bouleversements constatés parmi lesquels les élargissements successifs de l'Union européenne qui ont modifié l'attitude collective de cet ensemble vis-à-vis du groupe ACP, l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne dont certaines dispositions méritent réflexions quant à l'avenir du partenariat stratégique ACP-Union européenne ou encore la difficulté pour les ACP et l'Union Européenne de s'entendre sur la définition des intérêts communs, énumère le président en exercice de l'Union africaine, Thomas Yayi Boni.

Le Chef d'Etat béninois pense qu'il faut « transformer notre partenariat avec l'Union européenne en un espace intégré, j'allais dire en une alliance de coprosperité, un espace homogène de délocalisation à valeur ajoutée réciproque, un espace de mutualisation des richesses ». Pour lui, les pays de l'ACP continuent d'occuper une place marginale dans l'économie mondiale et dépendent fortement des exportations « soumises à d'énormes fluctuations de prix sur les marchés internationaux, générant ainsi un facteur d'insécurité pour les finances publiques, de

chômage pour les jeunes et d'instabilité pour les démocraties dans ces pays ».

A titre illustratif le président en exercice de l'Union africaine affirme qu'« alors qu'elle compte pour 12% de la population mondiale, l'Afrique constituée de 36 pays ACP ne représente que 1% du PIB mondial, 2% du commerce mondial, et moins de 3% des investissements directs étrangers ». D'où sa conclusion : « Il nous faut donc un nouveau partenariat (avec l'UE, ndlr). »

Promouvoir le commerce Inter-ACP

Dans leurs résolutions finales, les chefs d'Etat des pays de l'ACP proposent profiter au maximum de leur propre espace commercial qui suppose 15 % de la population mondiale. Ceci « en développant les transports et les infrastructures liés au commerce, tout en tenant compte des objectifs envers l'Union européenne, qui étaient d'améliorer la compétitivité, promouvoir le développement durable et augmenter la participation de l'ACP dans le marché mondial et qui n'ont pas été atteints après dix ans de négociations ».

« En définitive, concluent les présidents du groupe ACP, nous partons de Malabo en ayant l'impression que le groupe ACP a expérimenté un renforcement total ; ses aspirations vont plus loin que l'UE, ne considérant pas la possibilité d'avoir des clauses exclusives. En tant que politique qui doit persister à l'avenir, la déclaration de Malabo doit constituer un dialogue pour ses membres comme un impératif incontournable si nous voulons établir un changement positif dans les échanges internationaux ».

Le sommet des chefs d'Etat des pays ACP qui s'est tenu sous le thème « l'avenir du groupe ACP dans un monde en pleine mutation : Défis et opportunité », a connu la présence de plusieurs personnalités. On peut ainsi citer Andris Piebalgs, le Commissaire européen au développement, Nkosazana Dlamini-Zuma, la présidente de la Commission de l'Union africaine ou encore José Graziano da Silva, le directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao), John Dramani Mahama, le tout nouveau président du Ghana et président du 6ème sommet ACP ou encore du Dr Mohammed Ibn Chambas, le secrétaire général du groupe ACP.

Le groupe ACP est une organisation instituée par l'Accord de Georgetown en 1975. Ses membres sont les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, signataires de l'Accord de partenariat entre les ACP et l'Union européenne officiellement dénommé "Accord de Partenariat ACP-UE" ou encore "Accord de Cotonou". Sur son site web, il est indiqué qu'il comprend 79 Etats membres, tous, à l'exception de Cuba, signataires de l'Accord de Cotonou qui les lie à l'Union européenne. Soit 48 pays d'Afrique, 16 de la Caraïbe et 15 du Pacifique.

Parmi les objectifs, du groupe on peut citer le développement durable et leur intégration progressive dans l'économie mondiale, la coordination des activités du Groupe ACP dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Cotonou ou encore l'installation et la consolidation de la paix et de la stabilité, dans un environnement de démocratie et de liberté.

Beaugas-Orain Djoyum

Conférence des Nations Unies sur le changement climatique

La Ministre Dédé Ahoéfa Ekoué fait le point



La Ministre Dédé Ahoéfa Ekoué

La conférence des Nations Unies sur le changement climatique a eu lieu cette année du 26 novembre au 7 décembre à Doha au Qatar. Le Togo y a participé avec une délégation composée des autorités gouvernementales, des représentants de la société civile et des partenaires en développement, sous la conduite de Mme Dédé Ahoéfa Ekoué, Ministre de l'environnement et des ressources forestières. Devant la presse, le 11 décembre dernier, elle a fait le point de cette conférence.

Selon Mme Dédé Ahoéfa Ekoué, Ministre de l'environnement et des ressources forestières, les résultats auxquels sont parvenus les participants à la conférence de Doha sur le changement climatique, quoique satisfaisants, constituent un nouveau point de départ pour les différents acteurs de la lutte contre le changement climatique. Les engagements financiers en faveur des pays du sud les

plus touchés par le réchauffement climatique, ne doivent plus traîner. Dès à présent, les pays développés devraient à l'issue de la conférence de Doha, commencer par assumer leurs responsabilités en annonçant de nouvelles aides financières et à préparer leurs stratégies pour être au rendez-vous de 2013 à Varsovie avec un quota de 100 milliards de dollars à mobiliser par an et ce jusqu'en 2020.

A Doha, les discussions ont visé un accord global et ambitieux devant permettre à tous les pays à opter pour la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. C'est dans le cadre de cet accord global que la seconde phase du protocole de Kyoto sera lancé, engageant l'Union Européenne, l'Australie et une dizaine d'autres pays industrialisés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre au cours de la période comprise entre janvier 2013 et décembre 2020.

L. M

LE MESSENGER
c'est tous les mercredis

La nouvelle manière de réussir...L'Internet !

Partenariat



à partir de

19 000*
F CFA TTC/mois

pendant 24 mois



* Offre soumise à conditions

Le matériel, l'installation et le service Internet sur 24 mois pour un même forfait mensuel !

TOGO TELECOM, La Référence